

CANTON POITIERS 2

BUXEROLLES - COURONNERIES - TROIS-QUARTIERS



Proches et solidaires

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Vous me connaissez en tant que conseiller général depuis 2004, et malgré tout, le Conseil général peut vous paraître parfois bien loin... Et pourtant ! Le Conseil général porte des responsabilités essentielles pour nous tous : la petite enfance, l'aide aux personnes en difficulté, le RMI, les personnes handicapées, les aînés et les réponses à la dépendance. Le Conseil général, c'est aussi les pompiers, les collèges, les routes, les transports départementaux... autant de domaines qui touchent de très près à notre vie de tous les jours.

Il est vrai que dans notre canton, la majorité actuelle du Conseil général s'est bien peu engagée dans ces domaines !

Qu'a-t-elle fait pour accompagner la politique d'accueil des tout-petits, portée par les communes de Poitiers et Buxerolles, avec le soutien de la Caisse d'Allocations Familiales ?

Qu'a-t-elle fait pour permettre à nos aînés de vivre dans la dignité, en leur offrant des conditions de vie proches de leurs familles et de leur cadre de vie familial ?

Qu'a-t-elle fait pour améliorer les transports départementaux et assurer les coordinations indispensables avec les réseaux urbains et les trains ?

Jean-Marie
Paratte

Titulaire

Magali Barc

Remplaçante

Qu'a-t-elle fait pour répondre, dans le cadre de ses responsabilités, aux défis du réchauffement climatique ?

Qu'a-t-elle fait pour accompagner les politiques de solidarité des villes de Poitiers et de Buxerolles, et soutenir les associations qui animent ces actions au quotidien ?

Vous attendez une nouvelle majorité au Conseil général, plus efficace, davantage à votre écoute et plus proche de vos préoccupations quotidiennes.

Vous attendez aussi un Conseil général solidaire de vos élus municipaux dans la mise en œuvre des politiques locales choisies par les habitants de nos communes de Poitiers et de Buxerolles.

Tout cela, vous nous l'avez dit avec force. Et c'est pourquoi, avec Magali Barc, **nous vous faisons des propositions concrètes et réalisables rapidement.**

Clairement, vous pensez qu'un changement politique est nécessaire, et **nous pensons comme vous que le temps du changement est venu.**

Jean-Marie Paratte
Conseiller général sortant
Maire de Buxerolles
Candidat titulaire

Magali Barc
Conseillère municipale de Poitiers,
déléguée à la politique de la Ville et à la citoyenneté
Candidate remplaçante



Avec Jean-Marie Paratte et Magali Barc, pour un département et un canton proches et solidaires

Proches et solidaires

Pour un développement responsable

Il est évident que nous ne ferons pas face à nous seuls aux défis climatiques et de la biodiversité. Mais le Conseil général doit prendre toute sa part, et **agir en local pour un développement responsable**.

Nos propositions

Concrétiser une volonté politique en adoptant un agenda

21 départemental qui fixe des priorités et des moyens pour mettre en œuvre des mesures concrètes :

- Pour les collèges, des dotations budgétaires exceptionnelles et un plan d'urgence pour remplacer toutes les chaufferies dont les performances sont insuffisantes.
- Pour les agents du Conseil général, un plan de déplacements d'établissement (PDE)
- Restructurer le réseau des cars départementaux et améliorer l'interconnexion avec tous les autres modes de transport.
- Accorder la priorité absolue aux travaux générateurs d'économies d'énergies pour les collèges et tous les bâtiments du Conseil général.

Proches et solidaires

Pour des déplacements au cœur de l'aménagement du territoire

Dans le domaine des déplacements, les besoins des habitants de notre canton comme de l'ensemble du département sont bien réels. Or, aujourd'hui, en dehors des transports scolaires, il n'y a aucune possibilité sérieuse d'utiliser des transports départementaux dans des conditions convenables. Et que dire de l'état des routes départementales ?

Nos propositions

Comme autorité organisatrice des transports départementaux, le Conseil général doit :

- Approuver un schéma directeur volontariste des transports départementaux.
- Proposer des lignes de cars avec des horaires et des fréquences plus adaptés aux besoins des habitants, notamment pour les déplacements liés au travail.
- Adopter un programme de mise en accessibilité des cars et des arrêts pour les personnes en situation de handicap, en application de la loi du 11 février 2005.
- Assurer l'interconnexion avec les réseaux urbains de Poitiers et Châtelleraut, avec les TER de la Région et avec les grandes lignes de la SNCF.
- Participer activement au fonctionnement du pôle multimodal de la gare de Poitiers.
- Encourager les plans de déplacements d'établissements (PDE) de l'agglomération pour favoriser le recours aux transports en commun, au covoiturage et au vélo.
- Réaménager les deux entrées de ville relevant de la voirie départementale, la rue de la Vincenderie et la route de Bonneuil-Matours.

Proches et solidaires

Avec un contrat Enfance pour la Vienne

A Poitiers et à Buxerolles, l'accueil des tout-petits reste une réelle préoccupation pour nombre de familles malgré les efforts soutenus des équipes municipales. Une situation rendue complexe par l'évolution de nos modes de vie...

Nos propositions

- Contractualiser un Contrat Enfance avec la CAF, pour conduire une réflexion globale sur les conditions d'accueil de la petite enfance dans la Vienne et constituer le cadre de référence des contrats communaux ou intercommunaux pour mieux répondre aux besoins des familles.
- Renforcer ainsi le champ d'activité des Relais Assistantes Maternelles (RAM) et l'enrichir avec l'appui des services de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) du Conseil général.
- Encourager les expériences vers d'autres formules : micro crèches, accueils en réponse à des horaires atypiques.
- Placer les familles sur un plan d'égalité par rapport au coût du service.

Proches et solidaires

Avec nos aînés, pour le "vivre ensemble"

Le Conseil général a la responsabilité du schéma gérontologique départemental. Il porte non seulement sur l'accueil en EHPAD des personnes dépendantes et l'APA, mais aussi sur la dépendance et le maintien à domicile, assuré sur notre canton par les CCAS de Poitiers et Buxerolles. L'allongement de la durée de vie pose des questions sensibles et on ne peut pas se contenter d'y apporter des réponses globales... Il s'agit de **mettre en place les moyens pour éviter la rupture brutale entre l'autonomie complète et la dépendance**.

Nos propositions

- Envisager dans le cadre de l'actualisation du schéma gérontologique, la création d'un nouvel établissement sur notre canton, pour conserver les relations de proximité, en particulier avec les familles.
- Proposer aux CCAS, pour l'aide à domicile, un tarif de l'heure au titre de l'APA qui tienne compte des coûts réels, afin d'offrir à nos aînés des services de qualité rendus par des personnels qualifiés.
- Offrir un soutien significatif aux personnes les moins fortunées, parfois même les plus démunies s'impose, afin de faire face à la progression inexorable du coût des prestations. C'est une exigence de dignité.

Proches et solidaires

Pour un canton territoire de vie et de lien social

Portées depuis de nombreuses années par les villes de Poitiers et Buxerolles, **les solidarités de proximité impliquent fortement les associations et les centres socioculturels**. 4 dans notre canton : Le Toit du Monde, la M3Q, la MJC Aliénor d'Aquitaine et la maison des Projets. De nombreuses autres associations s'engagent aussi très fortement : accompagnement à la scolarité, lutte contre l'illettrisme, insertion des personnes d'origine étrangère... Il est temps de **revendiquer une véritable citoyenneté départementale, la même pour tous nos territoires**.

Nos propositions

Avec les autres partenaires (Etat, CAF...), nous souhaitons que le Conseil général soutienne fortement les politiques d'animation, de prévention, d'insertion et de solidarité animées par les associations, sous l'impulsion des villes de Poitiers et de Buxerolles.

Il doit accompagner durablement les actions des associations qui animent nos territoires. Il en va des équilibres sociaux de l'ensemble de notre département.